



European
Social
Charter

Charte
Sociale
Européenne

SEMINAIRE D'EXPERTS

Renforcer la protection des droits sociaux en Europe pour plus d'unité et d'égalité

NOTE DE CONCEPT

STRASBOURG, 19 SEPTEMBRE 2019
CONSEIL DE L'EUROPE, AGORA G03

Depuis sa création en 1949, le Conseil de l'Europe veille au respect des libertés individuelles et des droits fondamentaux ainsi qu'à la mise en œuvre de l'Etat de droit.

A cet effet, son système de protection des droits sociaux, qui se développe depuis 70 ans, vient garantir des principes essentiels : la libre circulation des personnes, la non-discrimination, la sécurité juridique et sociale, la protection contre la pauvreté et l'exclusion à travers en particulier les accès au logement décent, à la santé, à l'éducation et à la formation, ainsi qu'à l'emploi, à la sécurité sur le lieu de travail et à l'égalité professionnelle, y compris salariale.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la Charte sociale européenne révisée il y a 20 ans a permis de relancer le système normatif fondé sur la Charte en mettant en place un dialogue renforcé avec les partenaires sociaux comme avec la société civile.

A ce titre, le Comité européen des droits sociaux (CEDS) joue un rôle déterminant dans le contrôle de l'effectivité des droits sociaux par le biais de l'examen périodique des rapports nationaux et de l'examen des réclamations collectives.

Son action a pour ambition de servir de base à des développements positifs, au niveau national, visant à intégrer davantage la dimension sociale de la mondialisation face à l'avenir du travail en profonde mutation. Des améliorations notables sont à cet égard intervenues dans les domaines social et économique dans les différents Etats parties afin que leurs situations nationales se conforment à leurs engagements européens.

La Présidence française du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, qui a fait de la préservation et du renforcement des conquêtes du Conseil de l'Europe en matière de protection des droits de l'Homme l'une de ses priorités, souhaite promouvoir le renforcement des droits sociaux en Europe.

Dans le but de consolider les avancées sociales, mais aussi de répondre aux défis contemporains, les mécanismes de suivi et de contrôle de l'effectivité des droits sociaux en Europe doivent être réformés et modernisés afin de permettre une plus grande appropriation, par les Etats membres, des rapports et conclusions du CEDS.

En outre, l'intégration des droits sociaux dans les droits nationaux passe par le développement de synergies entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, sur la base du processus de Turin et la reconnaissance de la Charte sociale européenne comme *Constitution sociale de l'Europe*.

Le séminaire d'experts du 19 septembre 2019, organisé dans le cadre de la présidence française du Comité des Ministres, permettra de discuter de l'ensemble de ces sujets et de faire suite à la réaffirmation de l'importance des droits sociaux par le Comité des Ministres lors de sa réunion d'Helsinki en mai 2019. A cette occasion, le Comité des Ministres a invité l'ensemble des Etats membres concernés à envisager de signer et ratifier la Charte sociale européenne révisée et son Protocole additionnel qui prévoit un système de réclamations collectives, point de départ d'une action résolument volontariste et collective pour lutter contre les inégalités pour plus de justice sociale.

En lien avec

